Justificatif de parution

Justificatif généré le 10/05/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 10/05/2022
Département de publication : (75) Paris
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=292417
N° d'annonce : 604518

DU BOIS DE BOULOGNE

Société en nom collectif au capital de 30.794,70 €

Siège social : 7 rue du bois de Boulogne 75116 PARIS

407 529 494 R.C.S. Paris

Les associés ont décidé, le 15/04/2022, de modifier l'objet social de la société, à savoir :

a) à titre principal :

– l'acquisition de tous biens immobiliers, quel qu'en soit le mode de financement, en vue de les donner en location, nus et/ou équipés et meublés ;

– l'acquisition ou la création de tous biens immobiliers et/ou fonds de commerces dans le domaine de l'hôtellerie ou de l'hébergement touristique ou de la location de lieux avec services hôteliers ;

– l'exploitation directe ou indirecte desdits immeubles et fonds de commerce ;

– la prise de participation dans toutes sociétés développant directement ou indirectement de telles activités ou intervenant de façon connexe dans de telles activités ;

– et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement.

b) à titre subsidiaire :

– l'acquisition de titres et la prise de participations sous toutes formes, dans toutes sociétés et/ou groupements de toute nature, la gestion de ces titres ainsi que leur revente ;

– tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions et obligations, parts sociales, et en général, toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus désigné, en tous pays. »

L'article 3 des statuts est modifié en conséquence et les formalités sont déposés auprès du Greffe de Paris.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Pour avis, le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGR08ihB
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGR08ihB

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)